



Au cœur des Corbières occidentales, à la croisée des climats atlantiques et méditerranéens, autour du village d'Arques, se trouve la forêt domaniale du Rialsesse qui s'étend aujourd'hui sur près de 2116 hectares. L'altitude et la situation topographique ajoutent une teinte montagnarde au climat local. Avec une altitude allant de 280 à 848 mètres, on retrouve une grande diversité d'essences d'arbres, dont près de 52 différentes recensées. Cette diversité est également associée à la géologie complexe et variée qu'offre ce massif situé sur des marnes, grès, poudingues, schistes et calcaires. La pluviométrie quant à elle varie de 626 à 1561 mm, permettant alors l'implantation d'essences de montagne, comme le Sapin pectiné, dans les zones les plus fraîches. L'ensemble de ces caractéristiques offrent de bonnes potentialités forestières.

### **Genèse de la Forêt Domaniale du Rialsesse**

Après des déboisements intensifs aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ayant entraîné l'érosion des sols et l'augmentation des crues, l'Etat a entrepris de reboiser les vallées du Rialsesse et du ruisseau du Bézis. Il faut dire qu'en 1861, la végétation était réduite à des landes, de mauvais taillis et de maigres pâtures alternant avec des zones dénudées. Une commission fut constituée afin de créer un périmètre de reboisement obligatoire en application avec la loi du 28 juillet 1860 sur le reboisement des terrains en montagne.

Le projet débuta par la création de pépinières en vue des reboisements. Mais ce n'est qu'à la suite du décret de 1863 sur la Restauration des Terrains en Montagne (RTM) que l'ère des premiers travaux commença. Entre 1864 et 1868, deux cargaisons de cônes de Cèdre de l'Atlas récoltés en Algérie sont acheminées vers le port de Marseille. Ces cônes sont destinés aux reboisements du Mont Ventoux, du massif du Luberon et d'autres séries RTM comme le Rialsesse. Les semis débutèrent en 1864 en même temps que des travaux de consolidation du sol dans les ravins les plus raides. Dans ces plantations, les résineux sont à l'honneur, en particulier le Pin noir d'Autriche, qui domine par son nombre aux côtés du Pin Laricio, du Cèdre de l'Atlas et du Pin sylvestre. Aux commandes de ces opérations de grande ampleur, un homme : Théodore Rousseau, conservateur des Eaux et Forêts.

Sur cette période, ce sont près de 526 hectares de terrains communaux qui font l'objet de plantations, pour la majorité semées en poquets. Ce n'est qu'à partir de 1868 que l'Etat entreprend l'acquisition de terrains par voie amiable. A partir de 1887, 528 hectares sont acquis par voie d'expropriation. En 1892, 1309 hectares ont été reboisés, représentant 8194 kg de graines résineuses et 424 kg de semences feuillues, soit près de 8 000 000 de plants produits par la pépinière. Cette dernière tournera au ralenti jusqu'en 1930 pour fournir encore des plants qui seront destinés à des reboisements communaux ou à des plantations d'arbres de parc de notre région. Elle deviendra par la suite un arboretum (Arboretum du Planel), qui est aujourd'hui le plus vieil arboretum géré par l'ONF.

Ce n'est qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle que les premières routes forestières (Bézis et l'Avetos) sont créées afin de permettre la vidange des bois sur plus de 500 hectares de forêts. La priorité devient alors de régénérer par substitution les pineraies, avec notamment du Cèdre, essence ayant fait ses preuves sur le massif. Les premières cédraies sont suivies par les Ecoles Forestières de Nancy, des Barres et par les instituts de recherche afin de préciser la production et la sylviculture à appliquer.

Aujourd'hui, les cèdres font la réputation du massif. Cette essence qui est bien implantée dans le sud de la France et semble adaptée au climat méditerranéen, a été identifiée comme essence

résistante face au changement climatique. Ces cédraies sont reconnues et classées pour la qualité de leurs bois et de leurs graines. Les cônes des peuplements classés du massif (surface d'environ 23 hectares) sont récoltés puis envoyés à la Sécherie ONF de la Joux, dans le Jura, afin d'être séchés puis décortiqués pour en extraire les graines. Ces dernières grandiront en pépinière, avant d'être plantées dans de nouvelles forêts, pour constituer les forêts de demain.

Demain prend racine aujourd'hui.

### La Forêt Domaniale du Rialsesse en quelques chiffres...

*Tableau 1 : Evolution de la surface forestière gérée depuis 1869*

Année	1869	1875	1880	1886	1892	1895	1902	1934	1996	2008
Surface (hectare)	100	280	770	1150	1678	1783	1849	2020	2119	2116

*Tableau 2 : Evolution de la proportion d'essences sur la surface boisée entre 1896 et 2008*

Essence	Pourcentage de la surface boisée (%)		
	1896	2008	Evolution
Cèdre de l'Atlas	3	22	+19
Pin noir	57	21	-36
Hêtre	15	18	+3
Chênes	20	14	-6
Sapin pectiné	0,5	10	+9,5
Autres résineux	4	9	+5
Autres feuillus	0,5	6	+5,5

*Tableau 3 : Critères optimums d'exploitabilité indiqués par la DRA pour l'aménagement 2008-2022*

Essence	Optimum d'exploitabilité	
	Age	Diamètre (cm)
Cèdre de l'Atlas	120	55-60

*Tableau 4 : Quantité de cônes de Cèdres de l'Atlas récoltés pour la sécherie de la Joux*

Année de récolte	Quantité en hectolitre
2019	18
2020	50
2021	82

*Tableau 5 : Descriptif des étapes de la journée du 23/06/2022*

Etape	Parcelle Forestière	Age	Interventions
1	37	1	Plantation
2	37	15	Régénération naturelle
3	44	30	Plantation non éclaircie
4	39	55	Deux éclaircies réalisées
5	49	125	Ilot de vieillissement
6	75	35	Dispositif expérimental